

Rapport moral  
Assemblée générale du 9 juillet 2020

Si j'étais romain, je renoncerais à mon mandat sans plus tarder. La première année de celui-ci a en effet été marquée par des événements qui peuvent paraître de bien mauvais augure et qui ont, en tout cas, bouleversé profondément la vie de la Société Asiatique ! Mais je ne suis pas romain...

Alors que, l'an dernier, mon prédécesseur, confrère et ami Jean-Pierre Mahé assurait que son départ, annoncé dans son rapport moral avec ceux de Pierre-Sylvain Filliozat et de Jean-Louis Bacqué-Grammont, ne survenait pas « par crainte de l'avenir », il soupçonnait peu ce que l'avenir réservait et combien les mois qui allaient suivre devaient changer le fonctionnement de la Société Asiatique. Successivement, une grève très suivie des transports mais surtout la pandémie provoquée par un virus venu *ex Oriente* ont profondément modifié le rythme bien rôdé de nos réunions et troublé le déroulement des opérations en cours. Je souhaite que la maladie n'ait pas frappé les membres de la Société ou ceux qui leur sont chers et que nous retrouvions la sérénité nécessaire pour la poursuite de nos activités et notamment la préparation de notre bicentenaire qui est désormais dans tous les esprits.

L'événement marquant du dernier trimestre de 2019, notre colloque, qui était organisé, selon l'usage, en collaboration avec l'Académie des inscriptions et belles-lettres et l'Institut national des langues et civilisations orientales, a dû être légèrement décalé en raison de la grève des transports et, au lieu de se tenir les 5 et 6 décembre, a pris place les 6 et 7. Le sujet retenu, L'idéologie royale dans les civilisations de l'Asie, a rassemblé 15 intervenants et, en dépit des difficultés rencontrées pour rejoindre le lieu des séances, l'assistance a été honorablement fournie. Je remercie notre vice-président, M. Jean-Michel Mouton, pour son implication dans l'organisation de cette réunion, d'autant qu'il a dû chercher dans l'urgence des solutions de remplacement lorsqu'il est devenu évident qu'il serait impossible de maintenir la journée du

jeudi. Il a pris la succession de M. Filliozat dont l'activité pour l'organisation de ces colloques suscite notre reconnaissance et qui assurera l'édition des actes de la manifestation de 2018. M. Mouton, quant à lui, se charge de la préparation de la publication des actes du colloque sur l'idéologie royale comme il l'a déjà fait savoir ; il est néanmoins bon de rappeler ici que les textes doivent lui être remis pour le 15 septembre 2020 afin que la série de nos colloques conserve le rythme de publication qui a été le sien jusqu'à présent au sein des collections de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Cette dernière semble privilégier la plus grande prudence en ce qui concerne ses séances à partir du mois de septembre. Il nous faut donc envisager un autre format pour le colloque du mois de décembre prochain et enregistrer les interventions pour les rendre accessibles par internet. Déjà une solution a été envisagée qui ferait appel aux possibilités qu'offre un studio d'enregistrement installé dans la Fondation Hugot du Collège de France.

Les séances de l'année 2019-2020 avaient débuté de manière normale, mais la crise sanitaire qui a frappé la France en mars et imposé des mesures de confinement très rigoureuses a entraîné la suspension du programme qui avait été mis au point. Le Palais de l'Institut a très tôt fermé ses portes et ne les rouvra qu'à la rentrée. De ce fait, seules les séances des 15 novembre, 17 janvier et 28 février ont pu se tenir grâce au dévouement de Mme Nathalie Monnet, notre premier secrétaire. Elles se sont tenues dans deux salles différentes : les travaux de l'auditorium ayant été achevés, un certain tâtonnement entoure la reprise en main de locaux de l'Institut en partie remodelés. Le vendredi 15 novembre, nous avons donc entendu dans la salle Pierre et Marie Curie du Palais de l'Institut M. Benoît Lurson, Professeur en Égyptologie à l'Université Catholique de Louvain, puis Mme Emanuela Garatti, doctorante à l'École Pratique des Hautes Études et à la Ludwig-Maximilians-Universität, chargée de cours à l'INALCO, qui ont parlé, le premier de « La fouille du Temple de Touy au Ramesseum : Bilan de cinq campagnes de fouilles », la seconde de « Marcelle Lalou, une tibétologue du XX<sup>e</sup> siècle. » Le vendredi 17 janvier, la séance archéologique s'est tenue cette fois dans le salon E. Bonnefous ; elle a été l'occasion d'entendre successivement les interventions de M. Jean-Michel Mouton, directeur d'études à l'EPHE, correspondant de l'AIBL, sur « La forteresse médiévale d'Abu I-Hasan au Liban » et M. Alain Thote, directeur d'études émérite, EPHE-PSL, membre de l'Institut, qui nous a emmenés « Aux marges du monde chinois peu avant l'avènement de l'empire — A propos de découvertes récentes dans la province du Gansu (III<sup>e</sup>

s. av. J.-C.) ». Enfin, le vendredi 28 février, M. Mohammad Ali Amir-Moezzi, directeur d'études à l'EPHE, nous a présenté dans ce même salon E. Bonnefous « Le Coran des historiens. Nouvelles réflexions sur le texte coranique » ; à la suite, nous avons entendu M. Jean-Charles Ducène, directeur d'études à l'EPHE/PSL, sur « Abū l-Fidā' – Renaudot – d'Anville : la transmission de la géographie arabe au XVIII<sup>e</sup> siècle. » Nous attendons de voir quelles seront les dispositions prises par l'Institut en ce qui concerne les réunions afin de mettre éventuellement en place une solution temporaire qui nous permettrait de maintenir cette activité avant de revenir aux traditionnelles séances de la Société Asiatique.

La parution du *Journal Asiatique* a semble-t-il échappé à la tourmente que nous avons traversée. Grâce au zèle infatigable des rédacteurs du *Journal*, notre vice-président Pierre Marsone et M. Grégory Chambon, les deux fascicules (le deuxième de 2019 et le premier de 2020) ont vu le jour malgré les multiples difficultés que nous avons connues. La qualité des contributions se maintient au meilleur niveau et contribue à la renommée de la Société Asiatique.

2020 était annoncé comme l'année de la réinstallation -avec retard- de la bibliothèque dans les locaux de l'Institut des Civilisations du Collège de France. Cette échéance tant attendue a également été affectée par la crise sanitaire : alors que les livres commençaient à peine à revenir au mois de mars, tout a dû être arrêté. Malgré le dévouement et la disponibilité de nos bibliothécaires, peu de progrès ont pu être accomplis depuis cette date -le bâtiment ayant été en quelque sorte scellé de manière à réserver son accès aux ouvriers chargés d'achever les travaux du site Cardinal Lemoine dans le respect des règles sanitaires en vigueur.

Au cours de la période qui a précédé et pendant la crise, j'ai eu l'occasion d'apprécier l'assistance qui nous a été apportée par la responsable des bibliothèques de l'Institut des Civilisations, Mme Anne Chatellier. Après les tensions qui avaient marqué dans un passé récent les relations entre le Collège de France et la Société Asiatique, il me paraît que la mise en place de l'Institut des Civilisations met en évidence les avantages que les deux parties peuvent trouver dans leur coexistence au sein des nouveaux locaux du 52 rue Cardinal Lemoine. Certes, nous avons perdu un peu d'espace, comme cela était prévisible, mais nous bénéficierons des équipements collectifs et des services communs de l'Institut des

Civilisations. La consultation de nos collections pourra se faire dans les locaux prévus à cet effet et nos bibliothécaires auront accès aux mêmes espaces et services que ceux du Collège de France, ce qui devrait faciliter leur travail. Dans cette perspective de collaboration constructive, je relève la nouvelle très positive de la sélection de notre bibliothèque pour bénéficier d'un financement ABES qui permettra de cataloguer le fonds ancien de notre bibliothèque (il s'agit pour être exact de rétroconversion) et de l'intégrer au SUDOC ; cela améliorera la visibilité de la bibliothèque et de ses collections les plus précieuses et, bien entendu, de la Société Asiatique. Le projet, qui avait été préparé sous la supervision de Mme Chatellier, a permis d'obtenir une somme qui couvrira les vacances de Mme Amina Abdrahman qui assurera ce travail de catalogage. Le déménagement quant à lui reprendra au mois de septembre, selon les informations dont nous disposons actuellement, mais un certain nombre de livres qui avaient été rapportés à Cardinal Lemoine à la veille du confinement ont déjà retrouvé leur place sur les nouveaux rayonnages. Je remercie nos bibliothécaires bénévoles, notamment Mmes Chantal Duhuy et Caroline Gyss, qui veillent avec dévouement sur nos collections, et Mme Amina Abdrahman qui les assiste avec beaucoup de compétence.

Bien que le *Journal Asiatique* soit concerné, un autre chantier qui a été entamé à la fin de l'année 2019 sous la supervision de nos bibliothécaires attend sa remise en route. Il s'agit de la numérisation de l'ensemble de la collection du *Journal Asiatique* en partenariat avec Persée, le site de revues en ligne que vous connaissez tous, afin de donner le meilleur et plus large accès possible à notre publication. Déjà un certain nombre de données réclamées par Persée afin de commencer l'opération ont été remises par Mme Abdrahman. J'espère que la numérisation pourra être menée à bien dans les meilleurs délais et que l'ensemble de la collection sera prochainement accessible sur la toile dans des conditions qui répondent à nos vœux.

Cette mise en ligne s'inscrit dans un effort d'intégration de la Société Asiatique dans les réseaux qui sont font désormais partie des outils de la recherche actuelle et de la diffusion des savoirs. Dans cet esprit, le site de la Société Asiatique qui, comme vous le savez, est hébergé au sein de celui de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a été mis à jour. Ce dernier est appelé à être prochainement complètement rénové : celui de la Société Asiatique connaîtra de ce fait une importante mutation qui améliorera sa fonctionnalité et sa

présentation. En attendant ce moment, nous pouvons, grâce aux compétences et à la disponibilité de M. Georges-Marie Chatelain, bénéficiaire presque en temps réel des dernières nouvelles sur la vie de la Société Asiatique. M. Chatelain, a également accepté de mettre en place une page Facebook : le défi est important puisqu'il suppose l'ajout, à un rythme encore plus soutenu que cela n'est le cas pour le site internet, de nouveautés qui entretiennent l'intérêt de ceux qui consulteront cette page. Il ne fait pour moi pas de doute que la richesse de notre patrimoine en documents propres à l'alimenter contribuera à susciter des intérêts nouveaux auprès d'un public un plus vaste.

A la veille du confinement, un comité du bicentenaire avait été mis sur pied pour coordonner les différentes entreprises lancées par la Société Asiatique afin de commémorer dignement ses 200 ans d'existence. Certaines étaient déjà en marche depuis quelque temps déjà, comme le projet d'une exposition qui devrait avoir lieu au Musée Guimet. Les contacts avec la direction du musée afin de concrétiser cette opération se sont avérés plus complexes que prévu et une lettre envoyée en janvier dernier à sa présidente afin de donner davantage de substance aux discussions initiales est pour le moment sans réponse. Le catalogue qui devrait accompagner l'exposition semble paradoxalement plus avancé, mais il s'agit d'une opération en quelque sorte indépendante puisqu'elle implique notre éditeur, Peeters, qui avait accepté d'en assumer les coûts. J'ignore en revanche quelle a été l'issue de ma démarche auprès de la Présidence de la République en février dernier pour solliciter le patronage du Président ou encore des contacts qui avaient été pris avec les services du Chancelier de l'Institut pour inscrire notre bicentenaire au nombre des commémorations nationales de 2022. Il est vrai que le service postal n'a pas non plus été épargné par les effets de la pandémie. Des contacts avaient également été pris pour la réalisation d'un timbre et d'une monnaie, mais, là encore, nos plans ont été bouleversés ou retardés. L'enthousiasme de M. Gilles Béguin reste heureusement intact : c'est lui qui suit avec le dévouement que nous lui connaissons plusieurs de ces dossiers et je l'en remercie.

L'année écoulée a apporté son lot de changements à la liste des membres de notre société. Nous avons eu à déplorer la disparition de M. Henry de Contenson, décédé le 8 septembre 2019, celle de M. Jean Deloche, décédé le 3 décembre 2019 et plus récemment celle de M.

Didier Giard, emporté le 3 mai 2020. Je prie ceux qui les ont connus de bien vouloir nous proposer une notice afin de conserver leur souvenir.

D'un autre côté, la Société Asiatique s'est agrandie et nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres :

Mme Valentina Bruccoleri, doctorante en histoire de l'art à Sorbonne Université, sous le parrainage de M. Antoine Gournay et de Mme Edith Parlier-Renault ;

Mme Nuria de Castilla, directeur d'études à l'EPHE, sous le parrainage de MM. François Déroche et Jean-Michel Mouton ;

M. Brice Fauconnier, docteur en études japonaises de l'INALCO et de l'Université nationale de Kyôto, sous le parrainage de MM. Jean Esmein et Frédéric Bruguière ;

M. Kanalu Ramamurthy Naveen, doctorant en histoire à l'Université de Californie-Los Angeles, sous le parrainage de Mme Françoise Nalini Delvoye et M. Gobalakichenane Gobal ;

M. Kim Eun Young, docteur en histoire et archiviste-paléographe, sous le parrainage de Mme Mi-Sug No et M. Gilles Béguin ;

M. Robert Martin Kerr, professeur à l'Université de Sarrebruck, directeur de l'Institut Inârah, sous le parrainage de MM. Jean-Pierre Mahé et Habib Tawa ;

M. Gilles Mastalski, doctorant en relations internationales, sous le parrainage de M. Iqbal Surani et Mme Monique Ozoux ;

Mme Virginie Olivier, docteur en histoire de l'art de l'Université de Paris-Sorbonne (CREOPS), sous le parrainage de M. Pierre-Sylvain Filliozat et Mme Edith Parlier-Renault ;

Mme Florence Somer Gavage, doctorante en histoire de l'art à l'EPHE, sous le parrainage de Mme Samra Azarnouche et M. Frantz Grenet ;

Mme Alessia Zubani, doctorante à l'Université de Bologne et à l'EPHE, sous le parrainage de M. Philip Huyse et Mme Samra Azarnouche.

En votre nom et au mien, je souhaite la bienvenue à ces nouveaux membres qui viennent nous rejoindre en cette année difficile. Je ne doute pas que la liste aurait été plus longue si les circonstances nous avaient permis, aux uns et aux autres, de présenter des collègues ou étudiants orientalistes à la Société Asiatique. Je suis confiant que nous réussirons, au cours de l'année à venir, à faire de nouvelles recrues.

Comme cela avait été annoncé par M. Mahé, un jugement en notre faveur avait été rendu au début 2019 dans l'affaire qui nous opposait à Mme Marianne Bayan et qui immobilisait une somme d'argent importante à titre de provisions. A ce jour, cette somme est toujours bloquée car nous devons avoir la certitude que Mme Bayan ne se pourvoira pas en Cassation. Je m'emploie à obtenir une copie du jugement de l'avocate qui avait défendu nos intérêts de manière à signifier le jugement à Mme Bayan et mettre en marche le délai qui lui est concédé afin de procéder à ce pourvoi. Une fois cette période passée et si Mme Bayan renonce à cette possibilité, la Société Asiatique pourra disposer sans inquiétude de cette somme.

Au terme de ce rapport moral, je voudrais redire mes remerciements à MM. Mahé, Filliozat et Bacqué-Grammont pour leur inlassable dévouement en faveur de la Société Asiatique durant les années où ils ont assumé leurs fonctions. Je remercie également les membres du Bureau et du Conseil pour leur soutien et leurs avis toujours précieux au cours de ma première année de présidence. Comme je le soulignais en commençant, les circonstances dans lesquelles elle s'est déroulée ont été peu communes. Les conditions dans lesquelles se tiendront dans quelques jours notre assemblée générale sont tout à fait inédites et demandent à tous un effort de flexibilité et d'adaptation pour lequel je vous remercie, d'autant qu'il nous faudra sans doute le poursuivre.

François Déroche